
Vue d'ensemble



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, les fiches sectorielles et la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'**unités légales** et d'**entreprises profilées**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'**entreprise**. Les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, au sein des groupes, la (les) entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition donnée par la loi de modernisation de l'économie (LME) : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

– une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;

– une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Le champ de référence le plus large pour ces statistiques d'entreprises est celui des **secteurs marchands non agricoles**. Dans les analyses de cet ouvrage, il est généralement restreint à celui des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers** (voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
sd	Résultat semi-définitif
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

L'investissement des entreprises reste dynamique

Hervé Bacheré*

En 2016, la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers s'élevé à 1 029 milliards d'euros, soit 52 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie française. La valeur ajoutée augmente de 2,5 %, après 2,4 % en 2015. Mais, alors que les indicateurs économiques des entreprises s'étaient redressés en 2015, ils sont stables en 2016 ou en faible croissance à l'image du taux de marge (+ 0,3 point). La progression soutenue de la valeur ajoutée et les allègements de cotisations patronales compensent juste la hausse des salaires, plus rapide que celle des gains de productivité.

En 2016, seul le taux de marge de l'industrie augmente nettement (+ 1,6 point). Cette dynamique est en retrait par rapport à l'année antérieure (+ 2,2 points). Le taux d'investissement croît faiblement. Cependant, comme en 2015, la nette croissance de l'investissement est soutenue notamment par le dispositif de sur-amortissement mis en place en avril 2015.

Les exportations sont stables, les grandes entreprises multinationales étant fortement affectées par le ralentissement du commerce mondial. Les indicateurs de démographie des entreprises restent bien orientés en 2016 et 2017 : les créations d'entreprises sont à leur plus haut niveau depuis 2010, alors que les défaillances sont au plus bas depuis la fin 2008.

En 2016, l'ensemble des secteurs marchands non agricoles comptabilise 4,2 millions d'entreprises au sens **unités légales et entreprises profilées** pour un chiffre d'affaires hors taxes global de 3 900 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 1 100 milliards d'euros, soit 57 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie française.

Pour pouvoir analyser l'ensemble des données fiscales des entreprises sur des critères comparables, trois restrictions sont faites dans cette vue d'ensemble. Tout d'abord, les secteurs dans lesquels une partie importante de l'activité est réalisée par des structures non marchandes sont exclus. C'est le cas de la santé, de l'action sociale et de l'enseignement¹. Ensuite, les secteurs financiers sont également écartés car leur comptabilité est atypique par rapport à celle des entreprises des autres secteurs d'activité. Enfin, 1,2 million de micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal bénéficiant de formalités comptables et fiscales simplifiées² (pas de bilan, ni de compte de résultat, ni de liasse fiscale) ne sont pas retenus ici. Leur poids économique est très faible (1,3 % du chiffre d'affaires des entreprises de moins de 10 salariés) et les données statistiques disponibles sont moins détaillées.

Les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, rassemblent 2,4 millions d'entreprises, au sens unités légales et entreprises profilées (*figure 1*). Ces entreprises réalisent 3 726 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 1 029 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 52 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie, et emploient 11,95 millions de salariés en équivalent temps plein.

* Hervé Bacheré, Insee.

1. Ces secteurs exclus du champ de la vue d'ensemble sont cependant analysés au sein de cet ouvrage. La *fiche 5.1* concerne l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture.

2. Entreprises ayant choisi les régimes fiscaux micro BIC (bénéfices industriels et commerciaux) ou micro BNC (bénéfices non commerciaux).

1. Agrégats économiques selon la taille de l'entreprise en 2016

	Nombre d'entreprises	Salariés en équivalent temps plein	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Investissement	Exportations
	(en milliers)					
0 salarié	1 311	0	238,3	65,5	38,6	26,6
1 à 9 salariés	950	2 581	538,2	171,9	20,9	41,4
10 à 249 salariés	149	4 560	1 267,4	325,4	45,7	175,7
250 salariés ou plus	4	4 804	1 682,6	466,4	87,6	428,6
Ensemble	2 414	11 946	3 726,4	1 029,2	192,7	672,3

Champ : France, unités légales et entreprises profilées (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

Alors que les 2,26 millions d'entreprises de moins de 10 salariés emploient 20 % des salariés et réalisent 20 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands, 4 150 entreprises de 250 salariés ou plus en concentrent entre 40 % et 45 %.

L'industrie réalise 60 % des exportations de biens et services

En France, le tissu productif est fortement concentré. Les 500 entreprises des secteurs principalement marchands réalisant le plus d'exportations en cumulent les deux tiers, les 500 réalisant le plus d'investissements concentrent la moitié du montant global (*figure 2*). La concentration est moins marquée pour la valeur ajoutée (les 500 premières en réalisent un tiers) et pour les effectifs salariés en équivalent temps plein (un quart).

L'industrie pèse peu en nombre d'entreprises (8 %) mais celles-ci sont relativement grandes. Elle rassemble plus d'un tiers des entreprises de 250 salariés ou plus. Ainsi, elle réalise 60 % des exportations de biens et services, 24 % de la valeur ajoutée et 28 % des investissements des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, avec 24 % des salariés. Le commerce est le deuxième secteur en matière d'exportation (21 % du total).

Les transports et l'information et communication sont particulièrement concentrés. Cela tient d'une part au poids très important de la SNCF et des différentes filiales qui composent ce groupe, et d'autre part à la place de la téléphonie et de la télédiffusion, elles-mêmes très concentrées.

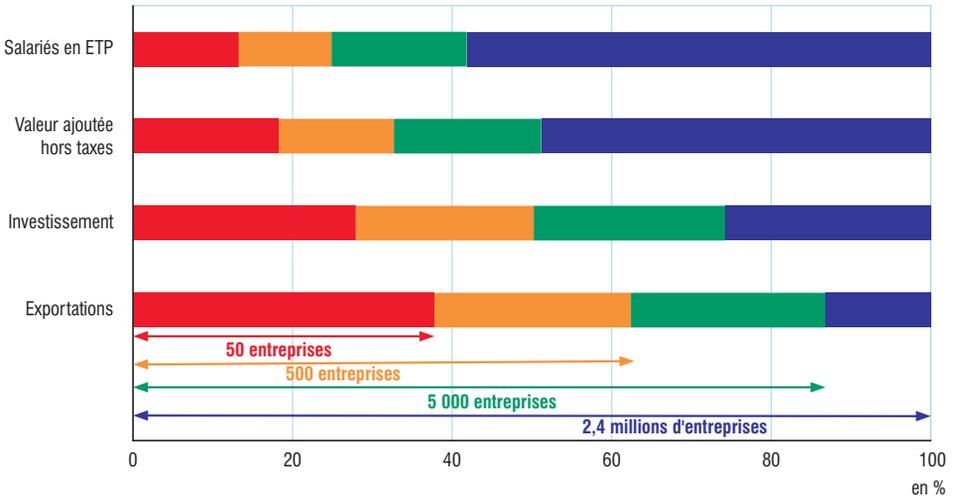
Valeur ajoutée médiane de 33 millions d'euros pour les entreprises de 250 salariés ou plus, de 100 000 euros pour celles de 1 à 9 salariés

En 2016, la valeur ajoutée médiane des entreprises de 250 salariés ou plus est de 33 millions d'euros (*figure 3*). C'est 30 fois supérieur à celle des entreprises de 10 à 249 salariés, 300 fois à celles de 1 à 9 salariés et 2 000 fois supérieur aux unités sans salarié. Le rapport interquartile³ de la valeur ajoutée se situe entre 3 et 4 pour les entreprises employeuses, il s'élève à 27 pour les entreprises sans salarié.

Les plus petites entreprises sont très hétérogènes : on y trouve des artisans, des professions libérales, mais aussi des sièges sociaux, des sociétés civiles immobilières (SCI), des filiales de multinationales, etc. Ainsi, un quart des entreprises sans salarié ne dégagent quasiment pas de valeur ajoutée. Et, avec une valeur ajoutée médiane à 16 000 euros, 650 000 unités ne financent pas l'équivalent d'un Smic (coût annuel à temps plein charges patronales comprises : près de 20 000 euros).

3. 3^e quartile / 1^{er} quartile.

2. Concentration dans les secteurs principalement marchands en 2016

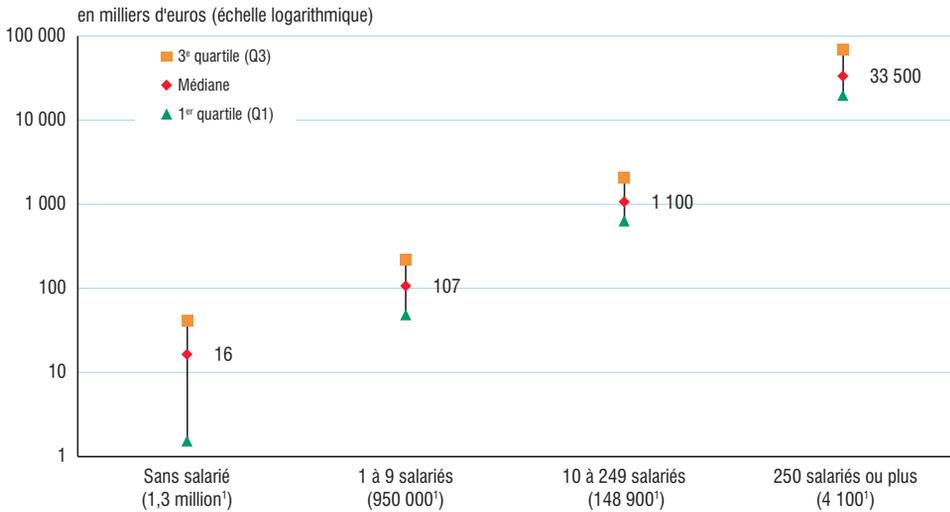


Champ : France, unités légales et entreprises profilées (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : les 50 entreprises ayant les plus fortes exportations concentrent 38 % des exportations totales, les 500 premières entreprises en concentrent 62 %, les 5 000 premières 88 %.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

3. Dispersion de la valeur ajoutée en 2016



1. Nombre d'entreprises.

Champ : unités légales et entreprises profilées (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

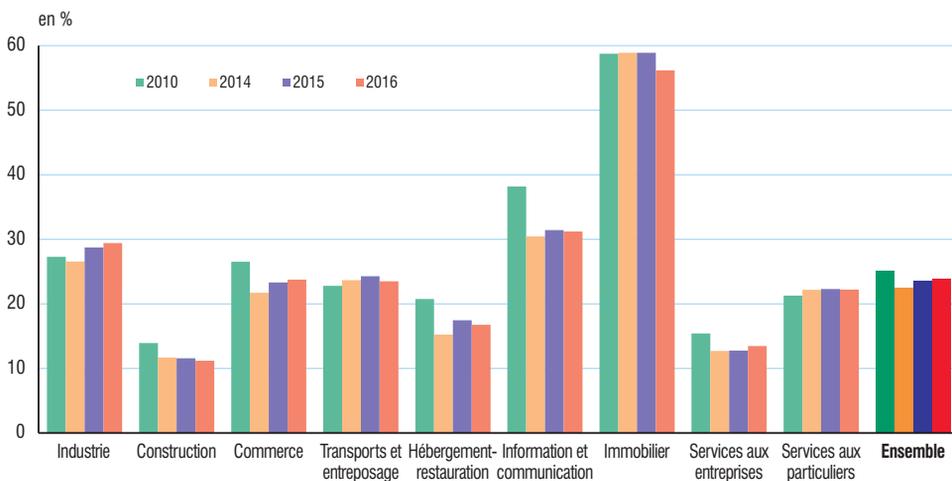
Source : Insee, É sane (données individuelles).

Faible augmentation du taux de marge en 2016

Le **taux de marge** rapporte l'excédent brut d'exploitation à la **valeur ajoutée aux coûts des facteurs** (VACF) ; il rend compte de ce qui reste à disposition de l'entreprise une fois déduits les frais de personnel (salaires et cotisations sociales)⁴. En 2016, le taux de marge des unités légales⁵ employeuses s'élève à 23,9 % ; il augmente de 0,3 point après un rebond en 2015 précédé de trois années de stagnation. Il reste toutefois 1,3 point en retrait de son niveau de 2010. Le taux de marge bénéficie d'une progression soutenue de la valeur ajoutée et des allègements de cotisations patronales. En revanche, les salaires réels progressent plus rapidement (+ 1,4 %) que les gains de productivité (+ 0,2 % selon la comptabilité nationale).

En 2016, seul le taux de marge de l'industrie augmente nettement (+ 1,6 point). Cette évolution est cependant en léger retrait par rapport à 2015 (+ 2,2 points) (figure 4). Elle s'explique par une maîtrise des frais de personnel (- 0,2 %), sous l'effet d'une baisse des effectifs salariés (- 0,9 %), et par une nette croissance de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (+ 2,0 %) (figure 5). Dans le commerce et les services aux entreprises, les taux de marge sont en légère hausse (+ 0,3 et + 0,2 point). Dans le commerce, les frais de personnel évoluent plus rapidement que les effectifs mais à un rythme comparable à la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (respectivement + 2,1 %, + 0,9 % et + 2,5 %). Dans les services aux entreprises, ces trois indicateurs sont en forte croissance (+ 3,2 %, + 3,3 % et + 3,4 %). À l'image des services aux entreprises, le secteur de l'information et de la communication a une valeur ajoutée (+ 2,3 %), des frais de personnel (+ 2,8 %) et des effectifs (+ 2,6 %) en nette croissance. Toutefois, ce secteur bénéficiant moins des effets du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) car

4. Taux de marge par secteur des unités légales employeuses



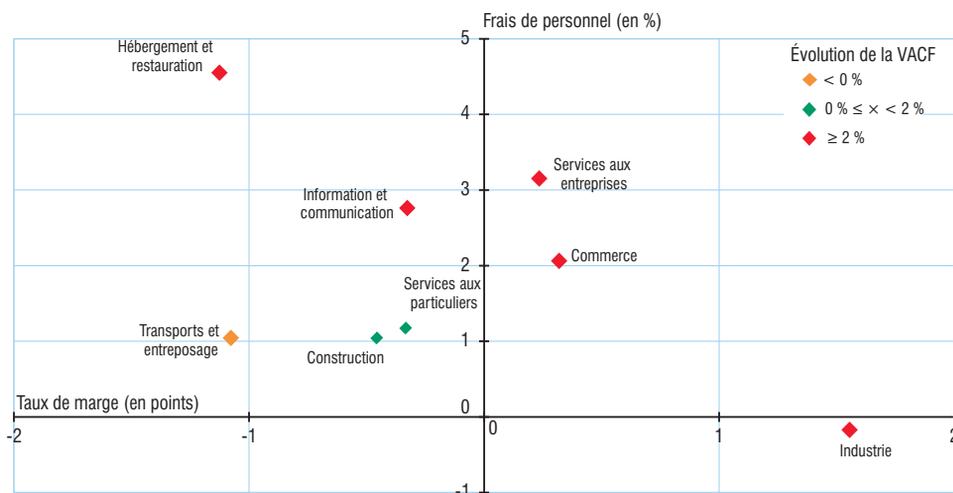
Champ : France, entreprises employeuses des unités légales et entreprises profilées (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, *Esane* (données individuelles).

4. Le taux de marge des unités légales sans salarié atteint fréquemment 100 % car l'entrepreneur individuel se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou charges patronales obligatoires en charges de personnel. Ces entreprises ne sont donc pas retenues pour les analyses sur le taux de marge.

5. Les entreprises profilées sont intégrées progressivement dans les statistiques d'entreprises à partir de 2013. Pour une analyse longitudinale de 2010 à 2016, les ratios analysés dans cette partie sont uniquement en unités légales pour conserver un champ cohérent sur toute la période.

5. Évolutions du taux de marge, des frais de personnel et de la valeur ajoutée en 2016



Champ : France, entreprises employeuses des unités légales et entreprises profilées (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : dans l'industrie, le taux de marge a augmenté de 1,6 point, les frais de personnel ont reculé de 0,2 % et la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF) a augmenté de 2 %.

Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

les salaires y sont en moyenne plus élevés, son taux de marge est en léger retrait (-0,3 point). Dans l'hébergement et la restauration, le taux de marge est en baisse (-1,1 point) malgré une hausse marquée de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs (+3,1 %) : les effectifs et les frais de personnel y sont en forte croissance (respectivement +3,1 % et +4,6 %).

À partir du 1^{er} janvier 2015 et en complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, en vigueur depuis 2013, les mesures relatives au **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS) participent à la baisse des charges⁶. Depuis le 1^{er} avril 2016, la baisse des cotisations familiales sur les salaires est élargie à ceux compris entre 1,6 et 3,5 Smic. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises dans lesquelles les salaires sont en moyenne inférieurs. En 2016, les salaires dans les unités légales de 1 à 9 salariés ont crû en moyenne de 3,0 %, alors que leurs cotisations sociales n'ont augmenté que de 1,6 %. Pour celles de 10 à 249 salariés, l'augmentation des salaires est équivalente (+3,3 %) mais les cotisations progressent de façon plus importante (+2,2 %). Pour les entreprises de 250 salariés ou plus, salaires et cotisations sociales augmentent à un rythme modéré, de 0,8 % et 0,2 %.

Un taux d'investissement proche de celui de 2010 et un investissement en hausse en 2016

Le **taux d'investissement** augmente faiblement en 2016. Après un rebond en 2011, il est légèrement orienté à la baisse jusqu'en 2014 et se redresse de 0,2 point en 2015 et 2016. Établi à partir des statistiques d'entreprises, il est un peu moins dynamique qu'en comptabilité

6. Les salaires au niveau du Smic (1 466 euros bruts en 2016) sont exonérés des cotisations patronales versées aux Urssaf, hors cotisations d'assurance chômage ; les cotisations familiales sur les salaires baissent de 1,8 point jusqu'à 1,6 fois le Smic en 2015.

nationale⁷. Selon les comptes nationaux, le taux d'investissement des sociétés non financières⁸ progresse de 0,4 point en 2016, alors qu'il n'avait progressé que de 0,7 point sur la période 2010-2015.

La faible croissance du taux d'investissement des unités légales en 2016 correspond en réalité à une nette croissance de l'investissement comme en 2015, soutenu notamment par le dispositif de sur-amortissement mis en place en avril 2015⁹, accompagnée d'une croissance dynamique de la valeur ajoutée.

En 2016, l'investissement s'est donc accru de 7 milliards d'euros dans les entreprises des secteurs principalement marchands (+ 3,9 %). Cette progression est facilitée par la diminution des coûts de financement. Le taux moyen auquel les entreprises empruntent baisse continuellement depuis 2011, il atteint 1,6 % en 2016 après 1,8 % en 2015. Les activités immobilières sont les plus gros contributeurs à la hausse de l'investissement (+ 1,8 milliard), suivies des télécommunications (+ 1,7 Md), des activités de location et location-bail (+ 1,3 Md), de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (+ 1,2 Md) et des transports aériens (+ 0,8 Md). Parmi les secteurs ayant les plus forts montants d'investissements, deux secteurs sont en net recul : les transports terrestres et transports par conduites (- 0,8 milliard) et l'entreposage (- 0,9 Md).

Des exportations stables sous l'influence d'un commerce mondial au ralenti

Le commerce mondial ralentit en 2016 (+ 1,5 % après + 2,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009), essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations des économies émergentes et du ralentissement américain. La demande mondiale adressée à la France décline également mais reste plus dynamique que le commerce mondial du fait de l'orientation géographique des exportations françaises. Les exportations de biens et services des entreprises des secteurs principalement marchands sont stables en 2016¹⁰. Le ralentissement du commerce mondial affecte fortement les grandes entreprises multinationales, qui ont des marchés plus « lointains » que les plus petites. Ces dernières, plus souvent sur des marchés de proximité, sont moins touchées par ce ralentissement. En définitive, les exportations des entreprises de plus de 250 salariés baissent de 8 milliards d'euros (- 1,8 %) compensées par celles des plus petites entreprises (+ 3,3 %). Les plus fortes baisses s'observent dans les secteurs des transports et de l'entreposage (- 3 milliards) et des services aux entreprises (- 1 milliard). Les exportations de biens et services de l'industrie, soit 60 % du montant total, restent stables en 2016.

Des ratios économiques et financiers stables en 2016

En 2016, le PIB en volume augmente de + 1,2 % après + 1,1 % en 2015 ; il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011. Le **taux d'autofinancement** est en recul et la **rentabilité économique** et la **rentabilité financière** sont stables. En 2015, la rentabilité économique, la rentabilité financière et le taux d'autofinancement étaient tous en hausse (*figure 6*). Ils étaient

7. Les définitions de l'investissement en comptabilité nationale et en comptabilité d'entreprise diffèrent, ce qui explique ces écarts. Depuis le système européen des comptes 2010, la recherche et développement (R&D) est considérée comme un investissement en comptabilité nationale. Une définition plus restrictive en comptabilité d'entreprise conduit à ne pas prendre en compte certaines dépenses d'investissement, notamment l'immatériel, entraînant une divergence de dynamique entre les deux taux.

8. Défini comme la FBCF, formation brute de capital fixe, rapportée à la valeur ajoutée.

9. La mesure consiste à permettre aux entreprises d'augmenter de 40 % le montant des biens d'équipement qui peuvent être déduits de l'assiette fiscale. Elle s'est appliquée d'avril 2015 à avril 2017.

10. Selon la comptabilité nationale, les exportations augmentent de 1,8 % en 2016. Au-delà des différences de champ, les concepts en comptabilité nationale peuvent diverger par rapport à la déclaration d'une entreprise dans son compte de résultat. Par exemple, une compagnie aérienne peut considérer que les billets d'avion vendus pour des vols à l'international sont des exportations alors que la comptabilité nationale ne retiendra que les billets vendus à des non-résidents.

6. Évolutions des indicateurs économiques de 2010 à 2016

	2011 - 2010	2012 - 2011	2013 - 2012	2014 - 2013	2015 - 2014	2016 - 2015
Taux de marge des unités employeuses	→	→	↔	↔	↗	↔
Rentabilité économique	→	→	↘	↔	↗	↔
Rentabilité financière	→	→	↘	↗	↗	↔
Taux d'investissement	↗	→	↔	↘	↔	↗
Taux d'autofinancement	→	↔	↘	↘	↗	↘

Champ : unités légales (hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal) des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.
 Note : en baisse pour une évolution en point d'une année sur l'autre inférieure à - 0,2 point, stable entre - 0,2 et + 0,2 point, en hausse si supérieur à + 0,2 point.

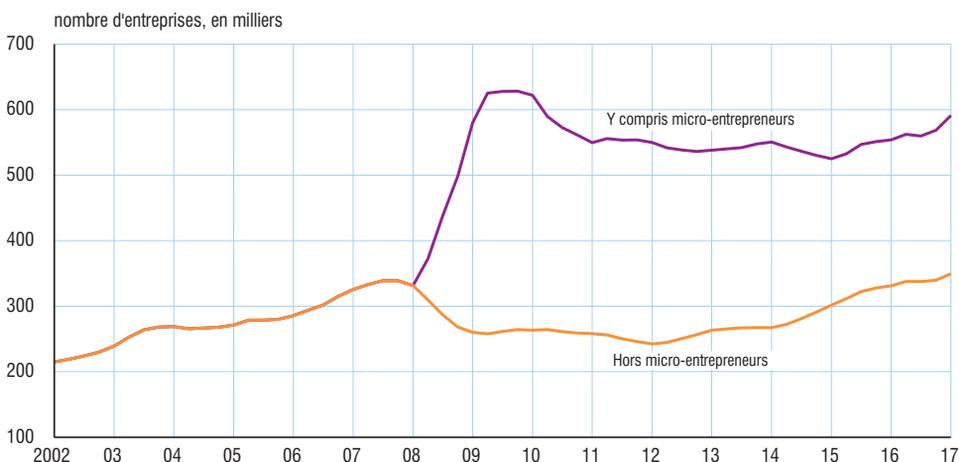
Source : Insee, *Ésane* (données individuelles).

stables ou en légère hausse en 2014, à l'exception du taux d'autofinancement. La mise en place du CICE en 2013 et la montée en puissance du PRS à partir de 2015 avaient contribué à ces améliorations. Sur la période 2010 à 2013, ils étaient principalement orientés à la baisse.

Des créations d'entreprises au plus haut niveau et des défaillances en baisse

Si les ratios économiques et financiers des entreprises se stabilisent en 2016, les indicateurs de démographie des entreprises restent bien orientés en 2016 et 2017. Dans l'ensemble de l'économie marchande non agricole, 591 300 entreprises ont été créées, soit 7 % de plus qu'en 2016 (*figure 7*). Les créations d'entreprises sont à leur plus haut niveau depuis 2010. Les créations de **sociétés** augmentent de 5 %, ainsi que les créations d'**entreprises individuelles** classiques (+ 6 %), ce qui porte les créations d'entreprises classiques à un niveau jamais atteint depuis que l'Insee mesure les créations d'entreprises (1987). Les immatriculations de **micro-entrepreneurs** se redressent (+ 9 % après - 0,3 % en 2016), avec 241 800 immatriculations, soit 41 % des créations d'entreprises.

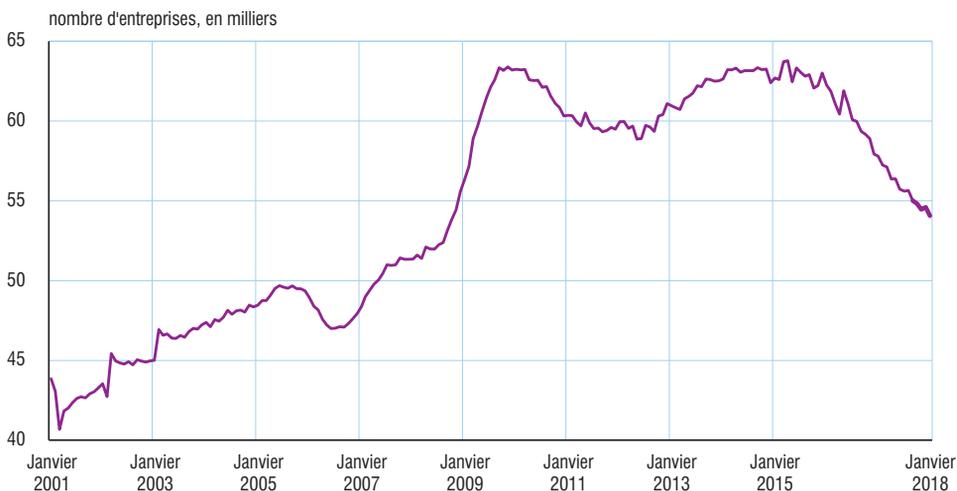
7. Créations annuelles d'entreprises cumulées sur 12 mois



Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, *Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements*.

8. Défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois



Champ : France.

Source : Banque de France.

Les défaillances d'entreprises sont, quant à elles, en fort recul depuis la fin 2015¹¹ (figure 8). Début 2018, la baisse constatée durant toute l'année 2017 a permis de retrouver le nombre de 54 000 défaillances cumulées sur un an fin 2008. La majorité des secteurs est concernée par ce recul des défaillances en 2017 (elles augmentent uniquement dans l'agriculture et les transports et l'entreposage). Bien qu'en progression sur le segment des très petites entreprises (+ 10,3 %), les défaillances reculent pour l'ensemble des **petites et moyennes entreprises** (PME) (- 5,9 %). Elles sont, en revanche, en augmentation pour les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et les **grandes entreprises** (GE) (+ 18 défaillances sur un an). ■

11. D'après les données publiées par la Banque de France. Le concept de défaillances couvre les redressements et les liquidations judiciaires en date de jugement, mais pas les procédures de sauvegarde (qui ne donnent pas lieu au dépôt d'une déclaration de cessation de paiement). Il diffère des cessations d'activité : toutes les défaillances ne conduisent pas à une cessation et toutes les cessations ne passent pas par une défaillance.

Définitions

Profilage d'un groupe de sociétés : profiler un groupe de sociétés consiste à identifier au sein de ce groupe la ou les entreprises au sens économique et reconstituer leurs comptes consolidés. L'entreprise au sens économique est définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 et son décret d'application du 18 décembre 2008 comme « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision ». Le « profilage » (terme traduit de l'anglais "profiling") permet de définir des unités statistiques intermédiaires jouissant d'une autonomie de décision, éventuellement différentes du groupe, qui peuvent être les « divisions opérationnelles » du groupe, ou des sous-groupes, ou des découpages *ad hoc* définis alors en collaboration avec le groupe lui-même. Les unités ainsi définies, restreintes au territoire économique français dans le cas d'un groupe multinational, seront appelées entreprises issues du profilage ou par abus de langage « entreprises profilées », et constituent des entreprises au sens économique. Celles-ci réunissent généralement plusieurs sociétés du groupe. Les expériences déjà conduites indiquent qu'elles peuvent réunir entre une et quelques centaines de sociétés. Les opérations de profilage des groupes présents en France s'étalent sur plusieurs années.

Rentabilité économique : excédent brut d'exploitation / (immobilisations corporelles et incorporelles + besoin en fonds de roulement).

Rentabilité financière : résultat net comptable / capitaux propres.

Taux d'autofinancement : capacité d'autofinancement / investissements corporels bruts hors apports.

Taux de marge : excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF) : valeur ajoutée comptable (production diminuée des consommations intermédiaires) à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation et de laquelle on déduit les impôts sur la production (CVAE, CET, etc.). Elle est aussi égale à la somme des frais de personnels (salaires et cotisations sociales) et de l'excédent brut d'exploitation.

Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apports / valeur ajoutée hors taxes.

Unité légale : entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

– une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;

– une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans le répertoire Sirene.

Unités légales et entreprises profilées : le profilage des groupes étant en cours de mise en œuvre, les statistiques structurelles d'entreprises mêlent des données relatives aux entreprises profilées, lorsque celles-ci ont été définies (au sein des plus grands groupes), et aux unités légales pour celles n'appartenant pas à une entreprise profilée.

Sociétés, entreprises individuelles, micro-entrepreneur, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), **petites et moyennes entreprises** (PME), **entreprises de taille intermédiaire** (ETI), **grandes entreprises** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

Béguin J.-M., Hecquet V., « Avec la définition économique des entreprises, une meilleure vision du tissu productif », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Deroyon J., « De nouvelles données issues du profilage des groupes : une part accrue de l'industrie, des entreprises plus performantes, mais une capacité à financer l'investissement et un endettement plus dégradés », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee références entreprises », édition 2015.
